



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 311/2024
Date de la séance du CE : 27 mars 2024
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2024.STA.450
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M. le député Urs Graf, Interlaken, avec effet au 30 avril 2024.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

M. Daniel Studer, né en 1979, Meiringen, inscrit sur la liste 12 : Sozialdemokratische Partei, JUSO und Gewerkschaften dans le cercle électoral de l'Oberland,

élu au Grand Conseil au 1^{er} mai 2024.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'État